

PEUPLE TRAVAILLEUR,

JOURNAL DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES ET OUVRIÈRES.

Versez l'instruction sur la tête du Peuple; vous lui devez ce Baptême.

VOL. I.

MONTRÉAL, MARDI, 12 MARS 1850.

N^o 7



CHANSON.

DES OISEAUX.

A 11: — Que fâmes à voir les hirondelles, etc.

L'hiver redoublant ses ravages,
Désole nos toits et nos champs;
Les oiseaux, sur d'autres rivages,
Portent leurs amours et leurs chants!
Mais le calme d'un autre nid
NE LES ARRÊTE PAS INCONSCIENTS;
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps!

A l'exil, la mort les condamne,
Et, plus qu'eux, nous en gémissons!
Du palais et de la cabane
L'écho redit les chansons:
Qu'ils aillent d'un bord plus tranquille
Chercher les heureux habitants!
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps!

Où nous brâs sur cette plage,
Nous portons envie à leur sort!
D'être plus d'un ombre aigle
D'être et grande au fond du Nord!
Heureux qui, sur un alle aigle,
Peut s'élever quelques instants!
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps!

Ils passeront à l'hiver paisible,
Et, l'orage vainc dissipé,
Ils reviendront sous le vieux chalet
Que tant de fois il a frappé,
Pour prédire au valon fertile
De beaux jours alors plus constants!
Les oiseaux que l'hiver exile
Reviendront avec le printemps!

L'EXPÉDITION.

Un jour, à la messe Nicette,
Le bon Lyon, avec ardeur,
D'un doux baiser implorait la faveur;
Cette pastourelle simplette
Rusait y consentir, et n'eût refusé,
Lyon, dit-elle, d'un air de jeu,
Ma mère me défend d'accorder un baiser!
La robe vous ferait peut-être de la peine.

MATIÈRE RELIGIEUSE.

NOTICE SUR JEANNE LEBER.

PRÉCÉDÉE RECLUSE À LA CONGRÉGATION.

(Article communiqué.)

La sainte fille, Jeanne Leber, naquit à Montréal en 1661 de M. Jacques Leber, le plus riche marchand alors du Canada. Dès son enfance, elle montra beaucoup de piété et d'éloignement pour le monde. Pourtant elle aurait pu jouer un rôle brillant, vu la fortune et le grand crédit de sa famille. Elle se lia d'amitié avec Marie Charly, Sœur de la Congrégation, dont la vertu éminente la charmait. C'est en conversant sur des sujets de piété avec cette servante de Dieu que la vertueuse Jeanne trouvait ses délices et sa consolation sur cette terre, qui, pour elle, était un véritable exil.

Le ciel lui ayant enlevé cette chère amie par la mort, Jeanne se dégoûta du monde

plus que jamais, et songea à vivre plus entièrement à Dieu. Sans quitter la maison paternelle, elle ne voulut plus conserver absolument aucun rapport avec le monde, pas même avec ses proches parents; et, pour cela, elle prit le généreux parti de se condamner elle-même à une solitude perpétuelle qu'elle garda longtemps dans la maison paternelle jusqu'à ce qu'enfin elle se fit recluse à la Congrégation à l'occasion que je vais dire.

Comme la maison de ses parents était sur la place d'armes, proche de l'église paroissiale, elle venait tous les soirs vers 11 heures se renfermer dans ce saint lieu pour converser avec son Dieu jusqu'au matin sans être vue ni troublée par personne. On lui avait donné pour cela les clefs de l'église. Un soir qu'elle se rendait à l'église, des jeunes gens, soit par mauvais dessein, soit pour lui faire peur seulement, la poursuivirent en criant. Elle courut effrayée se réfugier dans l'église, qu'elle eut le tems d'ouvrir et de fermer avant qu'ils fussent venus jusqu'à elle. Craignant une semblable attaque, elle résolut de se mettre dans un lieu où elle fut à portée de parler sans cesse à Dieu, et séparée du monde entièrement.

En 1692, la Sœur Bourgeois avait parlé de bâtir en l'honneur de la sainte Vierge une église pour sa communauté. Jeanne Leber ayant appris dans sa solitude ce dessein, sa tendre dévotion à Marie lui inspira l'idée de contribuer à cet édifice; et, en effet, elle en fit la plus grande dépense; de sorte qu'on peut dire que c'est à elle qu'on doit la construction de cette église. Dans le contrat passé entre elle et la Sœur Bourgeois, en date du 4 Août 1696, Jeanne qui pensait à se retirer pour toujours dans cette maison de Dieu et de Marie, stipula cette condition, qu'il lui serait permis de s'y réserver un logement pour y finir ses jours. De sa solitude, la sainte fille donna cette église de plusieurs vases sacrés et ornemens travaillés de ses propres mains, car elle était très habile dans les ouvrages propres aux personnes de son sexe; en sorte que, par ses soins, on fut en état d'y célébrer la sainte Messe pour la première fois, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 8 septembre 1695.

La veille de cette première Messe, la pieuse fille avait été conduite solennellement par le clergé de chez ses parents à la congrégation. Une petite chambre, de laquelle, par une petite grille, elle voyait le Saint Sacrement, fut le lieu où elle fut enfermée comme Recluse. Elle y vécut en silence, ne parlant par cette grille qu'à son confesseur pour les affaires de sa conscience, jusqu'au 3 octobre 1714, où elle passa de la terre au ciel! — Prier, méditer, s'entretenir avec J. C. présent dans le tabernacle était sa continuelle occupation. Sa chambre était faite sur le modèle de celle de Lorette, où fut conçu le Verbe incarné, et tout proche de l'église; de manière que le chevet de son lit n'était séparé que par une épaisseur de quatre pouces du lieu où reposait le Saint Sacrement. Elle avait fait pratiquer à côté de l'autel une porte grillée par laquelle elle entendait la Messe et communiait. Elle lui servait aussi de passage pour aller toutes les nuits faire une heure d'oraison au pied de l'autel sans que le froid rigoureux de l'hiver l'ait jamais empêchée. Elle

déchirait sa chair innocente par de fréquentes et sévères disciplines, couchait sur la dure et dormait fort peu, ne mangeait que des alimens grossiers en petite quantité; et, pour se mortifier davantage, elle attendait qu'ils fussent gâtés et moisiss pour s'en nourrir, et les prenait à terre et à genoux, afin que cette posture pénible corrigéât un peu ce que cette action a de trop naturelle.

Ses délassemens étaient de faire des ornemens pour les églises et des bouquets pour orner les autels. La paroisse de Montréal a encore des ornemens travaillés par cette sainte Recluse. Elle faisait aussi des habits pour les pauvres en faveur desquels elle se dépouilla d'une partie de ses biens, pour doter de jeunes orphelines qui se consacraient à Dieu et pour l'instruction des enfans.

Presque 20 ans s'étaient écoulés dans ces exercices de toutes sortes de vertus, lorsqu'elle fut atteinte d'une fluxion de poitrine. Sentant sa fin approcher, elle songea à régler par un testament l'usage qu'elle voulait qu'on fit après son décès des biens qui lui restaient encore. Un notaire appelé passa cet acte à sa grille, en présence de M. de Belmont, supérieur du Séminaire, et du chevalier de Longueuil, qu'elle fit son exécuteur testamentaire. Ce testament fait le 5 septembre 1714, donnait aux Sœurs de la Congrégation un fonds de 1,774 livres du Canada pour entretenir autant de pauvres filles que le montant du revenu de ce fonds pourrait suffire, sur le pied de 120 livres par an à chacune, leur apprendre à lire, écrire et travailler aux ouvrages de leur sexe. Les pauvres filles de sa famille, seront, dit cet acte, préférés aux autres.

Le mal augmenta, et le 3 octobre suivant, elle s'endormit du sommeil des justes, étant âgée de 53 ans, après avoir vécu de leur vie. Elle fut exposée, le visage découvert, pendant deux jours dans l'église des Sœurs de la Congrégation pour satisfaire la dévotion des habitans de Montréal et des environs. On vint en foule durant ce tems regarder et contempler le saint corps de cette vierge qui, joignant la pénitence à l'innocence, avait renouvelé l'austérité de vie qu'on a peine à croire des anciens anachorètes. On l'invoqua dès lors avec confiance, et on se distribuait ses pauvres haillons, jusqu'à ses souliers de paille; tous ceux qui purent avoir quelque chose d'elle s'estimèrent heureux et le conservèrent avec respect comme des reliques. Des prodiges s'opérèrent avant sa sépulture; plusieurs personnes affligées de diverses maladies s'approchèrent de son cercueil, et l'ayant touché avec beaucoup de respect et de foi, furent, dit-on, guéries.

Après ce grand concours on lui fit de magnifiques obsèques avec toutes les marques de la plus profonde vénération. Son corps fut portée à la paroisse où fut chanté le service, et M. de Belmont, supérieur du Séminaire et vicaire général de Mgr. de Québec, prononça son oraison funèbre. Il releva les vertus qu'elle avait pratiquées dans son étroite solitude, et surtout cette humilité profonde qui lui avait fait cacher ce qu'il y avait de plus admirable en elle; il la compara avec raison aux anciens solitaires de la Thébaïde et de l'Egypte, montra qu'elle était le Phénix de son siècle et l'honneur du Canada; et